

**PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS
REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2011**

Etaient présent(e)s : Antoine PETIT, Véronique FERRAT, Claude LACORNE, Yann DUPONQ, Béatrice SIMENEL, Françoise DUBOSC, Agnès GROUT

Excusé(e)s : Sylvie BLONDEL, Mélanie VAUDRY, Christine LOJOU, Michel MARION, Michèle ABID, Sylviane DEFRENE, Christine BLANCHETIERE

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal du 28 juin 2011 est approuvé.

2. DECISION DE L'UIOSS : RENCONTRE AVEC ANSAMBLE

A la rentrée, l'AREOS a rencontré la société ANSAMBLE suite à la décision de l'UIOSS de ne pas sécuriser les locaux permettant l'accès au restaurant.

Les conséquences :

- **Les extérieurs ne pourront plus venir déjeuner au restaurant à dater du 1^{er} juin 2012 soit une perte de 15000 repas à l'année, entraînant une augmentation sensible du repas pour les agents (estimation d'environ 0.50 €)**
- **Le licenciement d'1 personne de l'équipe du restaurant**
- **Les charges du restaurant augmentant (eau, électricité, nettoyage, etc...) et étant supportées exclusivement par les clients du restaurant, il ne sera plus toléré de déjeuner à la « gamelle ».**
- **Risque de fermeture du restaurant dû à sa non-rentabilité**

Nous rappelons que le restaurant d'entreprise :

- Permet de prendre des repas équilibrés à moindre coût
- Permet de gérer son temps privé et professionnel
- Favorise les moments de détente et de convivialité

Il est donc important de vous sensibiliser aux conséquences qu'une telle décision peut engendrer.

3. BIBLIOTHEQUE ET CAFETERIA

L'AREOS donne une réponse favorable à la demande du CE de la CPAM pour installer une permanence de la bibliothèque à la cafétéria de 11H30 à 13H45. Un courrier sera adressé au CE.

Le CE doit se mettre en relation avec l'UIOSS afin de prévenir tout problème de sécurité.

4. REPAS DE NOEL

Date retenue pour le repas de Noël : jeudi 15 décembre 2011

PROCHAINE SEANCE : MARDI 15 NOVEMBRE A 9H30

Le Président de l'AREOS
Antoine PETIT